

Communiqué de presse

Paris, le 10 novembre 2020

Les Bibliothèques Universitaires restent mobilisées et ouvertes pendant le confinement

Dix jours après la diffusion de la circulaire de la Ministre, plus de 100 BU sont ouvertes aux publics.

À la suite des annonces du Président de la République, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a précisé dans sa circulaire du 30 octobre 2020 que « Les bibliothèques et centres de documentation universitaires doivent rester accessibles aux usagers sur rendez-vous : guichets de prêt (emprunt et retour) et accès aux salles de lecture. Le nombre d'étudiants accueilli est limité à 50 % de la capacité d'accueil des salles de lecture. »

Les établissements et leurs services documentaires ont pris à cœur le maintien de ce service public essentiel aux communautés universitaires, aux étudiantes, étudiants et aux enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

L'ADBU¹ a procédé à une enquête rapide auprès de ses 760 adhérents représentant le paysage documentaire national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dix jours après la diffusion de la circulaire de la Ministre, plus de 100 BU² sont ouvertes aux publics.

L'ADBU souligne l'engagement des établissements, des services documentaires et des équipes au sein des bibliothèques partout sur le territoire. Le maintien de la continuité de services aux usagers a demandé une adaptation rapide des organisations sur le terrain pour être en mesure de garantir la sécurité des personnels et des usagers :

- Déploiement de modalités de prise de rendez-vous pour assurer le respect des jauges d'accueil, permettre aux usagers de justifier leur déplacement et maîtriser les flux de fréquentation
- Adaptation des circulations et des règles d'accès aux collections et aux places de travail au sein des BU
- Renforcement du protocole sanitaire et surveillances des espaces pour le respect du port du masque, des gestes barrière et de la distanciation physique

Les nombreuses questions et réactions des usagers, particulièrement les étudiants montrent que les raisons de venir à la BU sont variées. Voici quelques paroles d'usagers :

- « *Les étudiants Paces, qui n'ont pas de cours cette année, seulement les cours enregistrés, ont besoin de fréquenter la BU pour garder une structure dédiée à leurs révisions. Alors, s'il vous plaît, merci d'en permettre l'ouverture durant cette deuxième période de confinement* »,
- « *Je voulais vous dire merci pour ce que vous faites. Merci d'avoir mis en place tous ces dispositifs pour que nous puissions encore travailler dans les BU !* »
- « *Je souhaiterais emprunter un ordinateur comme ce fut lors du premier confinement car je n'ai pas les moyens de m'en procurer un afin de pouvoir étudier et passer mes examens dans les meilleurs conditions* »
- « *Pouvons-nous venir travailler comme à l'accoutumée dans la salle des doctorants ?* »
- « *Bonjour, est-il possible de réserver des livres et de les récupérer ?* »

- *« En cette période de Covid, je me demandais si vous disposiez d'un système pour qu'on puisse accéder aux documents ? Comme des rendez-vous avec résa préalable des documents ? Je suis chercheur IRD et j'enseigne en tant qu'intervenant extérieur. »*

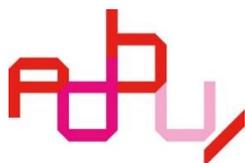
L'ouverture des BU, selon des modalités très contrôlées, participe des missions des établissements d'enseignement supérieur pour la formation, la recherche et la diffusion des savoirs.

L'ensemble des services d'appui aux chercheurs ont été maintenus et enrichis en 2020, permettant de répondre aux besoins des enseignants-chercheurs et chercheurs pour la production, le signalement et la diffusion des travaux et données de la recherche.

Pendant le confinement, les BU restent des acteurs essentiels pour accompagner les besoins des étudiants dans la poursuite de leurs études et favoriser leur réussite. L'accès à leurs espaces est particulièrement important pour les publics les plus fragiles (primo-entrants, étudiants en situation de fracture numérique, boursiers, étudiants étrangers, ...) Il est complémentaire des services proposés en ligne, qui se sont particulièrement développés depuis le premier confinement : accès 24/7 aux ressources en ligne, formations en ligne et à la demande, augmentation du nombre de livres électroniques, services de questions/réponses à distance...

¹ L'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

² Bibliothèques Universitaires



L'ADBU est l'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation. Dans l'écosystème en transformation de la connaissance et de l'information, l'ADBU porte la vision d'une bibliothèque universitaire (BU) au cœur des enjeux sociétaux. L'ADBU s'intéresse aux questions de stratégie documentaire, de diffusion de l'information scientifique et technique et ne cesse de réaffirmer le rôle, les missions, l'ambition et les valeurs des bibliothèques universitaires dans la construction d'une société démocratique, ouverte à toutes et à tous.

Contacts presse :

- Sophie Valade – Déléguée Générale ADBU – 06 49 41 88 45 - deleguee.generale@adbu.fr
- Marc Martinez – Président ADBU – president@adbu.fr